

Comité de Réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime –CREAL76

tel 06 86 15 33 59

courriel creal76@creal76.fr

www.creal76.fr

Madame, Monsieur, cher.es ami.es laïques,

En cette année du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelles des droits de l'homme (10 décembre 1948), Karima Bennoune* présentera un rapport très important le 26 octobre à l'Assemblée Générale de l'ONU sur la thématique : *Universalité, diversité culturelle et droits culturels*.

Il nous paraît de la plus grande importance que ce rapport (<http://undocs.org/fr/A/73/227>) soit soutenu par les représentants français à l'ONU dans cette période de montée des extrêmes droites politiques et religieuses telles qu'elle les qualifie elle-même à l'instar de la sociologue algérienne Marième Helie-Lucas . Ces extrêmes mettent en effet en cause les principes et l'universalité des libertés fondamentales et des droits humains.

L'universalisme ne saurait être opposé à la diversité culturelle et « *les droits culturels ne sont pas assimilables au relativisme culturel* ».

Ce texte de 28 pages est le fruit d'une longue enquête dans plus de 30 pays. Nous en choisissons quelques phrases fortes et représentatives :

"En réalité, le relativisme culturel n'est pas une simple construction théorique ; les exclusions de la protection des droits qu'elle cherche à créer ont des conséquences graves, parfois mortelles."

"Ceux qui ont donné leurs vies pour qu'il soit mis un terme au colonialisme luttent pour plus de liberté, pas moins ; pour plus de droits, pas moins ; pour le droit d'être considérés comme des êtres humains égaux et jouissant de droits égaux, et non des êtres intrinsèquement différents et dotés de droits différents. La mauvaise utilisation de l'histoire coloniale pour justifier les violations des droits de l'homme contemporains insulte leur mémoire et sape leurs réalisations."

Nous insistons sur l'une des recommandations proposées :

« Pour améliorer le respect de la diversité culturelle dans le cadre des droits universels, les États devraient : [...] réaffirmer l'importance de la laïcité ainsi que de la séparation de la religion et de l'État, de même que l'importance d'espaces laïcs pour la pleine application de la liberté de religion ou de conviction et de tous les autres droits de l'homme ;... »

L'adoption de ce rapport, de ses conclusions et recommandations serait autant une avancée pour la concrétisation des droits humains qu'un soutien inestimable à tous ceux et singulièrement à toutes celles qui luttent de par le monde dans des conditions de sécurité difficiles contre les fondamentalismes religieux liberticides.

Merci de bien vouloir nous faire part de vos démarches et de leur écho.

Bien cordialement,

Francis VANHÉE, président du Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime – CREAL76

le 26 septembre 2018

*Karima Bennoune est algéro-américaine, professeure de droit à l'Université Davis de Californie, rapporteuse spéciale des Nations Unies depuis 2015. Elle a reçu le Prix Dayton de littérature pour la paix (2014). À l'invitation du CREAL76, elle a donné une conférence le 25 mai 2018 à Rouen, visible en suivant ce lien <http://www.creal76.fr/pages/ressources/audios-et-videos.html>